MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Circulaire d'inscription

CONCOURS GENERAL DES METIERS
SESSION 2015

Rectorat de l'académie de Poitiers

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Division des examens et concours

DEC 5 Bureau des examens professionnels

Affaire suivie par
Bahija El Azzouzi
05.16.52.64.12
examens.professionnels@ac-poitiers.fr

Coralie Groussin
05.16.52.64.64
coralie.groussin@ac-poitiers.fr

Références :

Arrêté du 6 janvier 1995 modifié définissant le concours général des métiers,

Note de service n°2014-152 du 12 novembre 2014 (BO n°43 du 20 novembre 2014)

Destinataires

Pour attribution
Mesdames, messieurs les chefs d'établissements LP publics et privés sous contrat, UFA, SA relevant du ministère de l'éducation nationale
Mesdames, messieurs les chefs d'établissements LP publics et privés sous contrat, UFA, SA relevant du ministère de l'agriculture
Mesdames, Messieurs les directeurs de CFA

Pour information
Madame MAZELIER Catherine, IEN-ET économie gestion, conseillère technique auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Charente-Maritime

Rectorat de Poitiers
Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

24 novembre 2014

Sommaire

I. Modalités d'inscription
II. Confirmation d'inscription
III. Dates des épreuves

Pièces jointes

Annexe 1 : spécialités de baccalauréat professionnel ouvertes au Concours Général des Métiers
Annexe 2 : procédures d'inscription en ligne

I – MODALITES D'INSCRIPTION

Je vous informe que le registre des pré-inscriptions et celui des inscriptions au Concours Général des Métiers pour la session 2015 sont ouverts pendant la même période soit **du lundi 8 décembre 2014 au vendredi 9 janvier 2015, date impérative de clôture.**

J'attire votre attention sur le cas des établissements présentant des candidats pour la première fois : ils devront obligatoirement se pré-inscrire le plus tôt possible pendant cette période.

Vous trouverez en annexe 1 la liste des spécialités de baccalauréat professionnel ouvertes et en annexe 2, les procédures d'inscription en ligne.

II – CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous voudrez bien transmettre les fiches d'inscription **signées conjointement par le candidat, l'enseignant et le chef d'établissement** au Rectorat (DEC 5) au plus tard pour le vendredi 16 janvier 2015.

III – DATES DES EPREUVES

Par ailleurs, je vous informe que la première partie du concours aura lieu **le mercredi 11 mars 2015** pour toutes les spécialités. La seconde partie se déroulera entre le lundi 11 mai et le vendredi 29 mai 2015.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le recteur et par délégation,
la chef de la division
des examens et concours

Caroline VAYROU